

## "30.000 à 35.000 euros de factures en attente en un trimestre" : la députée du Loiret Stéphanie Rist informée sur la situation des ambulanciers



Guillaume Horstmann, gérant d'Europe ambulance, à Saint-Jean-de-Braye, a reçu la députée du Loiret Stéphanie Rist (Renaissance) dans le cadre de la Journée nationale des ambulanciers. © Christelle Gaujard

Le 8 avril étant la journée nationale des ambulanciers, Guillaume Hortsman, gérant d'Europe ambulance dans l'agglomération d'Orléans et représentant de la CNSA dans le Loiret, a invité l'élue à venir visiter son entreprise pour l'informer sur son quotidien.

Sur le bureau, des tas de formulaires, représentant autant de factures de transport non honorées. "Ça représente entre 30.000 à 35.000 euros", explique Guillaume Hortsman, gérant d'Europe ambulance, à Stéphanie Rist. La députée Renaissance du Loiret a été invitée, comme d'autres élus, à venir visiter l'entreprise qui compte une cinquantaine de salariés pour se rendre compte du quotidien des salariés.

### Les problèmes de trésorerie

Les factures impayées représentent une des difficultés : des transports de patients qui n'avaient pas de prescription médicale permettant un remboursement du transport par la Sécu. "80 à 90% de ces factures nous seront payées", rassure le gérant. Mais il faudra qu'une salariée se consacre exclusivement à cela, pendant deux jours dans la semaine.

"Nous ne pouvons pas refuser un transport lorsqu'on est devant la personne, au prétexte qu'elle n'a pas sa prescription",

explique Guillaume Hortsmann. Certes, lors de l'appel, les régulateurs de l'entreprise demandent au patient s'il a bien tous les documents... Mais comment le vérifier, à raison d'environ 230 transports par jour ?

## Un coût exponentiel... qui s'explique

En tant que rapporteure du Projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale, Stéphanie Rist voit surtout ce que représente le coût des transports en ambulance pour la Sécu : autour de 6 milliards d'euros par an actuellement, un coût qui ne cesse de croître. En cause, le vieillissement de la population et des besoins de santé croissants, explique la députée. On pourrait y ajouter la fermeture des maternités et de services hospitaliers de proximité (à Neuville-aux-Bois, Beaugency...). La prise en charge d'une urgence à Gien se solde souvent par un transport vers le CHU d'Orléans.



Europe Ambulance assure environ 230 transports (couchés et taxi sanitaire) par jour. L'entreprise compte une cinquantaine de salariés. Photo Christelle Gaujard

## Les trois priorités des ambulanciers

1. **Attractivité.** Le recrutement est le problème numéro 1 des ambulanciers. Pour suivre la formation d'ambulancier (un peu plus de six mois, à l'IFPM d'Orléans par exemple), il faut avoir au minimum trois ans de permis. Un frein pour Guillaume Hortsmann, parce qu'à 21 ans, les jeunes (les plus susceptibles d'être intéressés) ont déjà choisi une orientation professionnelle. Il faudrait aussi, selon le représentant de la Chambre nationale des services d'ambulances, travailler sur la validité des acquis de l'expérience pour faciliter le passage d'auxiliaire à ambulancier.

2. **Transport et soins.** Les ambulanciers ne sont pas que des transporteurs, rappelle Guillaume Hortsmann. Les rétributions perçues n'en tiennent pas toujours compte. Le gérant d'Europe ambulance donne des exemples vécus récemment. Un transport est déclenché par le Samu pour aller chercher la victime d'un malaise à Gien et la ramener au CHU. Malgré les soins sur place, la victime, malheureusement, décède. Il n'y a donc pas de transport et l'entreprise perçoit 80 euros (pour une intervention de quatre heures). Une autre fois, un transport est déclenché, là aussi, par le Samu. Il s'agit d'une simple entorse (le régulateur ne pouvait pas le deviner). Cette fois, la mission est facturée 150 euros. Ce sera le même tarif si l'ambulancier, en amenant une femme à la maternité, doit l'aider à accoucher sur le trajet (les ambulanciers sont formés pour cela).

3. **Reconnaissance.** Les ambulanciers ne sont pas que des transporteurs, rappelle Guillaume Hortsmann. Ils veulent être considérés comme des professionnels de santé, car ils sont souvent les premiers sur place pour les urgences, et qu'ils se déplacent sur tout le territoire.

### **Comment réduire les dépenses ?**

Dans ce domaine ce n'est pas la fraude qui grève le budget de la Sécu, même si elle est toujours trop importante. "Nous ne sommes que le 7e fraudeur, c'est 3 à 5% des ambulanciers", tempère le gérant d'Europe ambulances, et représentant de la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA) dans le Loiret. Peut-être faudrait-il raisonner des citoyens qui considèrent qu'ils ont "droit à" plutôt que "besoin de". Guillaume Horstmann donnait ainsi l'exemple d'une personne venue en voiture prendre rendez-vous pour être amené à une consultation au CHU d'Orléans, à seulement une dizaine de kilomètres...